

## QUELQUES ELEMENTS CERAMIQUES ATTRIBUABLES AU NEOLITHIQUE ANCIEN ET AU NEOLITHIQUE RECENT, PROVENANT DU SITE DE LA PIERRE-SAINT-LOUIS A GEAY (CHARENTE-MARITIME)

par Luc LAPORTE

**Résumé :** Lors de la fouille préventive de La Pierre-Saint-Louis à Geay, plusieurs structures de combustion mésolithiques étaient recouvertes d'un niveau lessivé contenant des vestiges du Néolithique ancien et du Néolithique récent. La présente étude concerne le mobilier céramique.

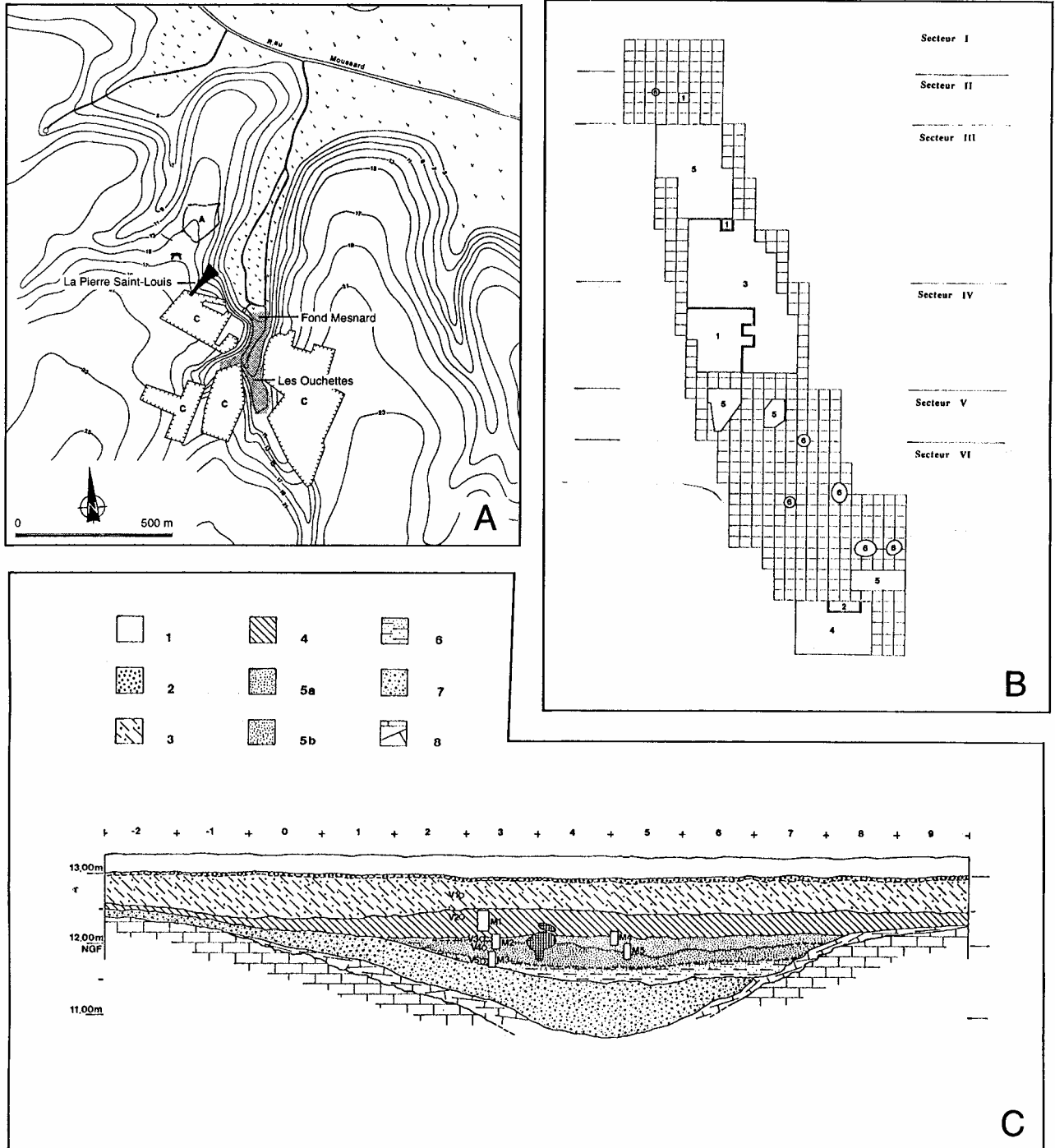
**Mots-clés :** céramique, Néolithique ancien, Néolithique récent.

Le site de La Pierre-Saint-Louis à Geay (Charente-Maritime) a été découvert en 1992 à l'occasion des prospections menées sur le tracé de l'autoroute A 837. Il s'agit d'un petit vallon perché au sommet du plateau calcaire de l'éperon de La Pierre-Saint-Louis (fig. 1). Cette étroite dépression, recoupée par le tracé autoroutier sur une cinquantaine de mètres de long, a piégé l'horizon supérieur d'un paléosol qui ailleurs était totalement érodé. Pratiquement indiscernable dans le paysage, elle était entièrement colmatée par l'apport de 50 à 70 cm de colluvions (couches 1 à 4). Les fouilles préventives menées sous la direction de J. Musch puis de P. Foucher ont permis de dégager une vingtaine de structures de combustion creusées dans un paléosol (couche 5) qui contenait également de très nombreux vestiges d'occupations mésolithiques (**Foucher *et al.* 2000**). Il s'agit d'un sol lessivé qui s'est développé en milieu couvert de type forestier. Un arrêt de la sédimentation est marqué par l'interface entre les sous-niveaux 5a et 5b. Des colluvions graveleuses marquent la base du comblement de cette entaille (couches 6 et 7). Situé à moins de 500 m du site des Ouchettes, le site de La Pierre-Saint-Louis a également livré les vestiges, malheureusement remaniés d'occupations néolithiques (**Laporte, Picq 2002**) dont quelques éléments du Néolithique ancien. Nous détaillerons ici exclusivement l'étude du mobilier céramique.

Le mobilier céramique recueilli au cours de la fouille provient des couches 4, 5a et 5b. Les couches 4 et 5a contiennent à elles seules plus de 95 % du mobilier céramique. Seule la base de la couche 4 a été fouillée manuellement par endroits, la majorité des niveaux supérieurs ayant été décapés à la pelle mécanique. A la base de la séquence, la couche 5b a livré quelques tessons - un peu moins d'une vingtaine dans les secteurs III et IV, un peu plus d'une soixantaine dans les secteurs V et VI - dont les plus gros mesurent au plus 3 cm. Il s'agit sans doute d'infiltrations. A titre de comparaison, la couche 5a, fouillée sur la même superficie, a livré plus de 1500 tessons, même si la plupart sont également de petite taille et souvent roulés. La densité de céramique ne semble pas différer fondamentalement entre la couche 5a et la base de la couche 4. A l'interface de ces deux niveaux dans le haut du vallon (secteur VI) quelques tessons un peu plus gros que les autres, disposés à plat, semblaient marquer l'existence d'un niveau intermédiaire qui n'a pas été reconnu dans les parties fouillées en contrebas (secteurs III et IV). Aucun niveau archéologique contenant du mobilier céramique écrasé en place ou même susceptible de remontages n'a été identifié. Sur la base d'un tri typologique, ce mobilier céramique peut être attribué à plusieurs occupations successives de l'éperon au Néolithique ancien et au Néolithique récent. La première phase d'occupation est également attestée par la datation sur charbon de l'une

des structures de combustion dégagées dans le vallon, entre 5370 et 4940 av. J.-C. (Station 1 Secteur VI – 6240 ± 90 BP). Une autre structure a livré une date un peu plus récente qui couvre pratiquement tout le Ve millénaire av. J.-C. du fait d'une très large marge d'incertitude (Station 5

Secteur V – 5760 ± 185 BP). Parmi les milliers de pièces de l'industrie lithique mésolithique, A. Boguszewski signale la présence de deux armatures du Châtelet « intrusives », une dans la couche 5a et l'autre dans la couche 5b (Musch *et al.* 1993).



**Fig. 1 :** A/ Localisation du site de La Pierre-Saint-Louis à Geay (Charente-Maritime), B/ Plan des secteurs fouillés dans le vallon de La Pierre-Saint-Louis, C/ Coupe stratigraphique du vallon (d'après Foucher *et al.* 2000).

## LE MOBILIER CERAMIQUE DU NEOLITHIQUE RECENT

La plupart des tessons provenant de la couche 4 présentent des surfaces rouges à brunes, toujours très bien lissées (fig. 2 et 3). L'intérieur de la pâte, d'aspect cohérent et compact, est généralement noir. Les dégraissants y sont peu abondants. L'épaisseur des tessons est très variable (de quelques millimètres à quelques centimètres). Parmi les vases de grande taille figurent quelques vases à fond plat (fig. 3, n° 16-17). Le raccord entre la panse et le fond est droit, sauf dans un cas où il est débordant. Un fragment de fond plat présente des impressions de vannerie sur la partie externe (fig. 2, n° 19), un autre exemplaire provient du décapage des niveaux supérieurs à la pelle mécanique (fig. 6, n° 10). A ces vases correspondent probablement les bords droits ou éversés, aux lèvres arrondies ou plus rarement ogivales. Des formes fermées existent également, attestées par des bords rentrants, parfois amincis. L'un des bords éversés possède une lèvre aplatie. Les moyens de préhension sont représentés par trois mamelons (fig. 2, n° 14) dont l'un d'entre eux se prolonge par une cheville destinée à assurer une meilleure fixation sur la paroi, une languette appliquée et deux fragments d'anses tunnelées (fig. 2, n° 18).

Les décors sont incisés (14 fragments), imprimés (2 fragments) ou appliqués (6 fragments) : des incisions horizontales sont pratiquées avec une pointe fine et tranchante directement sous le bord (incision simple, fig. 2, n° 2 à 5, fig. 3, n° 10, 12), sur le haut de la panse (deux lignes superposées, fig. 2, n° 6), aboutissant parfois à une petite cupule. Un bandeau de fines cannelures horizontales réalisées avec une pointe mousse (fig. 2, n° 13), orne un petit tesson provenant de la partie supérieure d'un vase fermé. Parmi les décors impressionnés figurent deux

tessons portant des cupules, doubles pour l'un (fig. 2, n° 17), soulignée par une ligne incisée pour l'autre (fig. 2, n° 18). Un troisième fragment porte une impression triangulaire peu marquée. Les décors appliqués sont représentés par des cordons de section triangulaire appliqués sur la panse (fig. 2, n° 15, fig. 3, n° 11, 14) de vases de grande taille, si l'on en juge par l'épaisseur des tessons. Le raccord entre la panse et la base du cordon n'a pas toujours fait l'objet d'un lissage très soigné. Un fragment de bol vient compléter le registre des formes (fig. 2, n° 10). Nous retrouvons exactement les mêmes caractéristiques pour l'essentiel de la céramique issue de la couche 5a (fig. 4 et 5) : fonds plats, lèvres soulignées par une ligne incisée, registre horizontal de fines cannelures parallèles, décor de cupules. Un minuscule fragment de bord décoré d'une ligne incisée et un tesson orné d'une impression triangulaire peu marquée, en tous points semblables aux précédents, proviennent de la couche 5b sous-jacente (fig. 6, n° 4-5).

L'ensemble de ce matériel est attribuable sans ambiguïté au Néolithique récent. Les rares tessons, de petite taille, décorés de fines cannelures parallèles et les deux fragments d'anses tunnelées appartiennent au faciès maritime du Peu-Richardien. Mais l'essentiel du matériel renvoie plutôt à une phase ancienne du Néolithique récent : la présence d'empreintes de vannerie sur certains fonds plats, les décors de cupules, s'ils ne sont pas des éléments exclusifs du groupe des Matignons (**Bouchet, Burnez 1992**), y sont toutefois fréquemment répertoriés. Les lignes incisées, simples placées directement sous le bord, ou doubles sur le diamètre maximum du vase, associées aux cupules jumelées et à des décors de cordon, se retrouvent dans les niveaux inférieurs du site de La Sauzaie (Soubise, Charente-Maritime) (**Pautreau 1974**). A La Pierre-Saint-Louis, ces vestiges peuvent être mis en relation avec les traces d'une

enceinte polygonale détectée par photographie aérienne sur l'éperon adjacent (**Laporte, Picq 2002**).

Quelques tessons, issus tant de la couche 4 que de la 5a (fig. 5 n° 22-26, fig. 4 n° 9-14) - quelques exemplaires figurent même dans la 5b - se distinguent par une pâte de très mauvaise qualité bien que la paroi soit assez fine (quelques millimètres d'épaisseur). La face externe, brune, à peine régularisée, présente un aspect boursoufflé dû aux nombreuses inclusions végétales contenues dans la pâte. La face interne, de couleur brune, bien que de meilleure facture, n'est que grossièrement lissée. L'intérieur de la paroi, de couleur noire, présente un aspect fibreux et vacuolaire lié à la combustion des inclusions végétales. La pâte, très mal cuite, contient de nombreux dégraissants dont la taille reste toutefois inférieure au millimètre. Les bords sont rarement droits et le plus souvent largement éversés. Certains présentent un épaississement de la paroi directement sous le bord (fig. 5 n° 23). Les lèvres sont amincies, à une exception près qui est ourlée. La présence de deux fragments de fond plat permet de compléter la forme. Ce que nous pouvons péniblement restituer de cette production céramique rappelle quelques vases de facture très grossière, associés à du mobilier Néolithique récent dans plusieurs fossés d'enceinte du pourtour du marais poitevin comme à Champ-Durand (Nieul-sur-l'Autize, Vendée), ou à L'Angle (Longèves, Charente-Maritime) (**Joussaume 1990**). Un sondage effectué sur l'enceinte de La Mastine (Nuillé-d'Aunis, Charente-Maritime) a livré près de 60 à 70 % de ce type de vase, dont la majorité semble avoir été modelée dans une vase littorale (présence d'hydrobies dans le dégraissant) (**Cassen 1987**). Bien que situé actuellement à plus de trente kilomètres de la côte, nous savons que le site de La Pierre-Saint-Louis était alors implanté en marge d'un estuaire plus profond qu'il ne l'est aujourd'hui (**Laporte**

**1998**). Les vases littorales qui ont servi à la réalisation de cette catégorie très particulière de récipients étaient donc à l'époque accessibles non loin du site.

Plusieurs hypothèses ont été proposées quant à la fonction de ces récipients qui témoignent sans aucun doute d'une activité spécialisée. C. Boujot avait remarqué la présence de résidus organiques (goudrons ?) dans le fond de quelques-uns de ces récipients provenant du site de Champ-Durand (**Joussaume 1979**). Ces résidus n'ont jamais été analysés, à ma connaissance. S. Cassen a également proposé de lier ces récipients à une activité d'extraction du sel marin, principalement du fait de leur ressemblance morphologique et technique avec les augets (**Cassen 1987**). En dehors de brillantes considérations générales, les preuves matérielles susceptibles de confirmer cette hypothèse ne tiennent concrètement qu'à une dizaine d'analyses chimiques (moins de la moitié sur des échantillons archéologiques) dont le pouvoir discriminant en la matière paraît pour le moins insuffisant (**Weller 2000**). Ces récipients ne sont d'ailleurs jamais accompagnés des autres éléments techniques correspondant à l'ensemble d'une chaîne opératoire complète (parois ou éléments de four, épandage de cendres etc.) présents en abondance sur les plus petits sites sauniers de l'Age du Fer. Cette hypothèse séduisante reste toujours à démontrer, pour cette période, autour des marais charentais et poitevin comme pour le Néolithique moyen du golfe du Morbihan (**Cassen 2001**).

## LE MOBILIER CERAMIQUE DU NEOLITHIQUE ANCIEN

Quelques rares tessons tranchent sur l'ensemble, à la fois par l'aspect de leur pâte et par leur décor. Ils ne représentent, en tout, pas plus d'une vingtaine d'éléments.

## Description

Les décors sont soit des pastilles appliquées, soit des impressions, digitées, à l'ongle ou au poinçon. Parmi les premiers figurent quelques tessons dont la pâte, de couleur rouge brique, contient de nombreux dégraissants d'une taille inférieure au millimètre ainsi que de multiples petites inclusions d'une argile beaucoup plus fine (os pilé, grumeaux, chamotte ?). L'un d'entre eux (couche 5a) est décoré d'une petite pastille aplatie, appliquée sur la panse d'un vase d'épaisseur assez fine (fig. 5, n° 30). La face interne est parfaitement lissée. En revanche, sur la face externe, le raccord entre la pastille et la panse est nettement visible, ce qui exclut tout lissage après l'application du décor. Un autre tesson (couche 5a) présentant une pâte identique porte un épaulement bien marqué en dessous duquel semble accroché le départ d'un moyen de préhension. Un troisième (couche 4) porte une toute petite pastille appliquée (fig. 2, n° 21).

Deux tessons dont les pâtes sont différentes des précédentes présentent des impressions digitées. Les surfaces sont brunes ; elles ne sont pas assez bien conservées pour y distinguer un quelconque traitement de surface. Les dégraissants sont abondants et de tailles hétérogènes. Le premier fragment porte deux fois deux rangées parallèles d'impressions digitées dégageant de part et d'autre un léger cordon (fig. 5, n° 29). Le deuxième porte simplement deux impressions au doigt sur une pâte encore molle (fig. 2, n° 22).

Il nous reste à décrire un ensemble de tessons qui se distinguent par une pâte noire d'aspect granuleux, contenant quelques micas mais surtout de très nombreux grains de quartz de tailles variées. Les éléments les plus petits présentent des contours émoussés mais les plus gros, observés à la binoculaire,

présentent parfois des facettes d'écrasement. Ils pourraient bien avoir été pilés puis ajoutés intentionnellement dans la pâte. L'un de ces tessons (couche 5a) est décoré d'une ligne d'impressions à l'ongle (fig. 5, n° 27-28). Un autre fragment du même vase, issu de la couche 5b, montre que le décor s'organise en un bandeau horizontal à quelques centimètres sous le bord (fig. 6, n° 1). Cette même couche 5b a également livré deux minuscules tessons décorés d'impressions au poinçon, dont un bifide (fig. 6, n° 7) et l'autre à pointe mousse (fig. 6, n° 2). Un tesson décoré d'une ligne d'impressions à la pointe mousse provient de la couche 5a. Enfin la couche 5b a livré un tout petit fragment décoré de courts traits incisés disposés en parallèle (fig. 6, n° 6).

Dans le secteur VI, au contact entre les couches 4 et 5a, la fouille a permis de détecter sur quelques mètres carrés un niveau où les tessons, peut-être un peu moins fragmentés, étaient disposés en position subhorizontale. Parmi ces derniers figurent les fragments d'un vase à pâte micacée, orné de cordons. Les surfaces, comme la paroi des tessons, sont noires à grises. Les dégraissants (quartz, micas), très nombreux, sont le plus souvent de très petite taille malgré quelques éléments millimétriques ou centimétriques. Les moyens de préhension sont représentés par un fragment de languette allongée se terminant par de légères protubérances latérales, un peu à la manière d'une anse en trompette non perforée (fig. 4, n° 18). Un cordon vient se greffer sur l'une au moins des extrémités de la languette. Le cordon, appliqué sur la paroi du vase et de section triangulaire, est parfaitement lissé. Deux autres tessons présentent des cordons identiques (fig. 4, n° 15-16) qui semblent se raccorder à des éléments indéterminés (bord ?). Un quatrième tesson montre un décor couvrant de coups d'ongle qui se développe au-dessus d'un autre cordon (fig. 4, n° 17). Enfin, un mamelon appliqué sur le bord du vase - tesson provenant de la

base de la couche 4 - vient compléter le décor (fig. 3, n° 20). De la couche 4 provient également un tesson de pâte noire mais à la surface beige, lissée sur la partie interne, décoré par trois coups de poinçon alignés (fig. 3, n° 19). Deux autres minuscules fragments décorés d'impressions au poinçon (à petite pointe fine dans un cas, à large pointe quadrangulaire dans l'autre) proviennent de la couche 5b.

## Discussion

Les impressions digitées sont largement répandues dans les ensembles du Néolithique Ancien Centre-Atlantique (**Laporte 1998**). L'un des vases de la station de L'Amélie (Soulac-sur-Mer, Gironde) présente un décor de légères impressions digitées dégagant de part et d'autre un cordon peu marqué qui semble pouvoir être comparé à celui que nous avons décrit plus haut (**Roussot-Larroque 1990** : fig. 19). Sur le site des Ouchettes, ces lignes d'impressions digitées dessinent une résille orthogonale partant du bord pour rejoindre une ligne horizontale disposée au niveau des anses (**Laporte, Picq 2002**). Un autre récipient des Ouchettes porte un décor d'impressions à l'ongle disposées de façon couvrante dans la partie supérieure du vase. Ce même décor est limité par un cordon horizontal sur le tesson de La Pierre-Saint-Louis (fig. 7). La plupart des autres types de décor que nous venons de décrire, pris isolément, trouveraient également des éléments de comparaison dans le Cardial récent ou l'Épicardial ancien du Languedoc (**Manen 2002**), dont les impulsions stylistiques ont contribué à forger l'identité des styles céramiques du Néolithique Ancien Centre-Atlantique. Au même titre que l'ensemble des Ouchettes, situé 500 m en aval, les quelques éléments recueillis à La Pierre-Saint-Louis pourraient être intégrés à la variabilité décorative des céramiques du Néolithique Ancien Centre-Atlantique,

malheureusement défini sur des bases documentaires encore trop lacunaires pour tenter une approche statistique.

D'un autre côté, les éléments que nous venons de décrire à La Pierre-Saint-Louis sont le fruit d'un tri typologique et rien ne garantit l'association, d'un bout à l'autre du site, de ces quelques tessons éparpillés et mélangés au sein de différents niveaux. Les boutons appliqués sur ou sous le bord, les cordons en arceau prolongeant chaque extrémité d'une anse, ainsi que les impressions à la pointe mousse sont des éléments qui, dans la moitié ouest de la France, renvoient à un même horizon chronologique du Néolithique ancien et du début du Néolithique moyen, plus qu'à un groupe culturel précis. Des boutons appliqués sur un bord éversé, apparemment semblables à celui de La Pierre-Saint-Louis, proviennent par exemple de l'abri de Bellefonds dans la Vienne (**Patte 1971**). Ils sont aussi présents sur un tesson du Grouin-du-Cou à la Tranche-sur-Mer (Vendée), ensemble attribué au Néolithique Ancien Centre-Atlantique (**Joussaume 1981**). Des cordons obliques se raccordant aux anses sur les vases de stockage se rencontrent notamment sur le mobilier de la fosse 495 des Pichelots aux Alleuds en Maine-et-Loire (**Gruet 1987**) et dans plusieurs sites de la vallée de la Brisse (Loir-et-Cher) (**Bailoud, Cordier 1987**) attribués à l'Augy-Sainte-Pallaye, faciès périphérique du groupe de Villeneuve-Saint-Germain. Les mêmes ensembles livrent fréquemment des impressions à la pointe mousse, comme celles de La Pierre-Saint-Louis qui trouvent également de bons parallèles avec celles qui décorent les vases de la grotte toute proche de Bois-Bertaud (Saint-Léger-de-Pons, Charente-Maritime) (**Gachina et al. 1991**) ou quelques tessons de La Garde à Barzan (Charente-Maritime) (**Cassen 1991**). Doit-on envisager quelques incursions ou des échanges avec les groupes culturels du sud du Bassin parisien ? Le Néolithique ancien de la

façade atlantique a-t-il joué un rôle tampon entre les groupes culturels d'affinités rubanées et ceux issus des différents courants de néolithisation méridionale, au même titre que la vallée du Rhône par exemple ? Ce dernier point de vue n'est d'ailleurs pas incompatible avec le précédent. Toutefois, avant de se lancer dans des comparaisons interrégionales à

grande distance, la priorité pourrait être d'étayer les bases documentaires nécessaires à la définition de la variabilité interne des styles céramiques du Néolithique ancien dans le Centre-Ouest de la France. Les quelques tessons recueillis à La Pierre-Saint-Louis apportent leur très modeste contribution dans ce sens.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bailoud, Cordier 1987 :** BAILLOUD G., CORDIER G. - Le Néolithique ancien et moyen de la vallée de la Brisse (Loir-et-Cher), *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 26, fasc. 2, 1987, p. 117-163.

**Bouchet, Burnez 1992 :** BOUCHET J.-M., BURNEZ C. - La civilisation des Matignons : Révision des données. *Recherches archéologiques en Saintonge*, 1992, p. 3-34.

**Cassen 1987 :** CASSEN S. - *Le Centre-Ouest de la France au IV<sup>e</sup> millénaire*, BAR series international 342, 1987, 340 p.

**Cassen 1991 :** CASSEN S. - Cerny-sud : précisions et réflexions autour de l'article de C. Constantin, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 88, n° 4, 1991, p. 99-100.

**Cassen 2001 :** CASSEN S. - *Eléments d'architecture : Exploration d'un tertre funéraire à Lannec-er-Gadouer (Erdeven, Morbihan)*. Editions de l'Association des publications Chauvinoises, mémoire n° XIX, 2001, p. 567-574.

**Fouchet et al. 2000 :** FOUCHER P., WATTEZ J., GEBHARDT A., MUSCH J. - Les structures de combustion mésolithiques de La Pierre-Saint-Louis (Geay, Charente-Maritime). *Paléo*, n° 12, 2000, p. 165-200

**Gachina et al. 1991 :** GACHINA J., GOMEZ J., JOUSSAUME R. - Néolithique ancien de la grotte de Bois-Bertaud à Saint-Léger-de-Pons (Charente-Maritime), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 88, n° 1, 1991, p. 26-31.

**Gruet 1987 :** GRUET M. - Les Pichelots, site néolithique d'affinités Cerny en Maine-et-Loire. *In : Actes du Xe colloque interrégional sur le Néolithique*, Caen, 1983. *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 1, 1987, p.137-142.

**Joussaume 1979 :** JOUSSAUME R. - Champ-Durand à Nieul-sur-l'Autize, Vendée. *Bulletin du Groupe vendéen d'études préhistoriques*, n° 1, 1979, p. 15-38.

**Joussaume 1981 :** JOUSSAUME R. - Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou Occidental dans son cadre atlantique. *Travaux du laboratoire d'Anthropologie - Préhistoire - Protohistoire et Quaternaire Armoricain*. Rennes : ER 27 du CNRS, 1981. 620 p.

**Joussaume 1990 :** JOUSSAUME R. - Du Néolithique moyen au Chalcolithique en Aunis et en Poitou occidental. *In : Guilaine J., Gutherz X. dir. - Autour de Jean Arnal : Premières communautés paysannes*. Montpellier, 1990, p. 191-213

**Joussaume, Genaco 1998 :** JOUSSAUME R., GENACO - Le Néolithique ancien dans le Centre-Ouest de la France. *In : Gutherz X., Joussaume R. dir. - Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*. Actes du XXI<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 1994. (Editions de l'Association des publications Chauvinoises, mémoire n° XIV, 1998, p. 67-96).

**Laporte 1997 :** LAPORTE L. - Le Néolithique ancien du Centre-Ouest de la France. *In : Rodriguez Casal A. éd. - O Neolítico e as orixes do megalithismo*. Actes du Colloque de Saint-Jacques de Compostelle, avril 1996. Saint-Jacques de Compostelle, 1997, p. 257-278.

**Laporte 1998 :** LAPORTE L. coord. - *L'estuaire de la Charente de la Protohistoire au Moyen-Age*, Paris : Document d'archéologie française : Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, 1998, 228 p.

**Laporte, Picq 2002 :** LAPORTE L., PICQ C. dir. - Les occupations néolithiques du vallon des Ouchettes (Plassay, Charente-Maritime), *Gallia-Préhistoire*, 44, 2002, p. 1-120.

**Manen 2002 :** MANEN C. - Structure et identité des styles céramiques du Néolithique ancien entre Rhône et Ebre. *Gallia-Préhistoire*, 44, 2002, p. 121-166

**Musch et al. 1993 :** MUSCH J., FOUCHER P., BOGUSZEWSKI A., GUILBERT R. - *La Pierre-*

*Saint-Louis, Geay, Charente-Maritime*, Document final de synthèse, Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes, 1993, 173 p.

**Patte 1971** : PATTE E. - Quelques sépultures du Poitou, du Mésolithique au Bronze Ancien. Paris : *Gallia-Préhistoire*, t. 14, 1971, CNRS Editions, p. 139-244.

**Pautreau 1974** : PAUTREAU J.-P. - *L'habitat Peu-Richardien de la Sauzaie, commune de Soubise (Charente-Maritime)*, 1974, 100 p.

**Roussot-Larroque 1990** : ROUSSOT-LARROQUE J. - Le mystère du Lot (suite).

Roucadour et le Roucadourien. In : Guilaine J. Gutherz X. dir. - *Autour de Jean Arnal : Premières communautés paysannes*. Montpellier, 1990, p. 55-100.

**Weller 2000** : WELLER O. - *Les premières formes d'exploitation du sel durant le Néolithique et le Chalcolithique européens : de la reconnaissance des techniques à l'analyse des dimensions socio-économiques*. Thèse de doctorat, Université de Paris I, 2000.



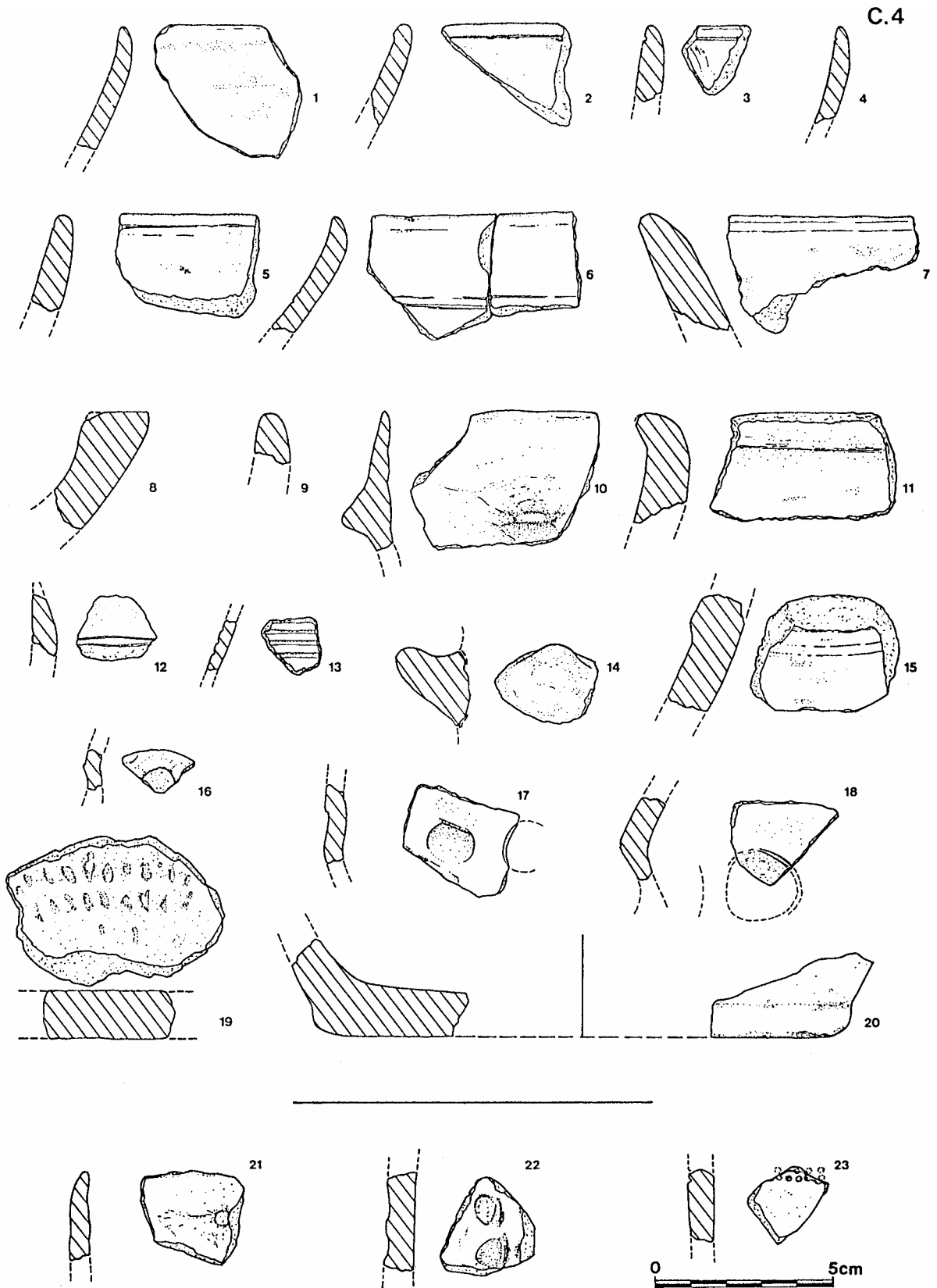


Fig. 2 : Céramiques néolithiques de la couche 4 (secteurs III-IV).

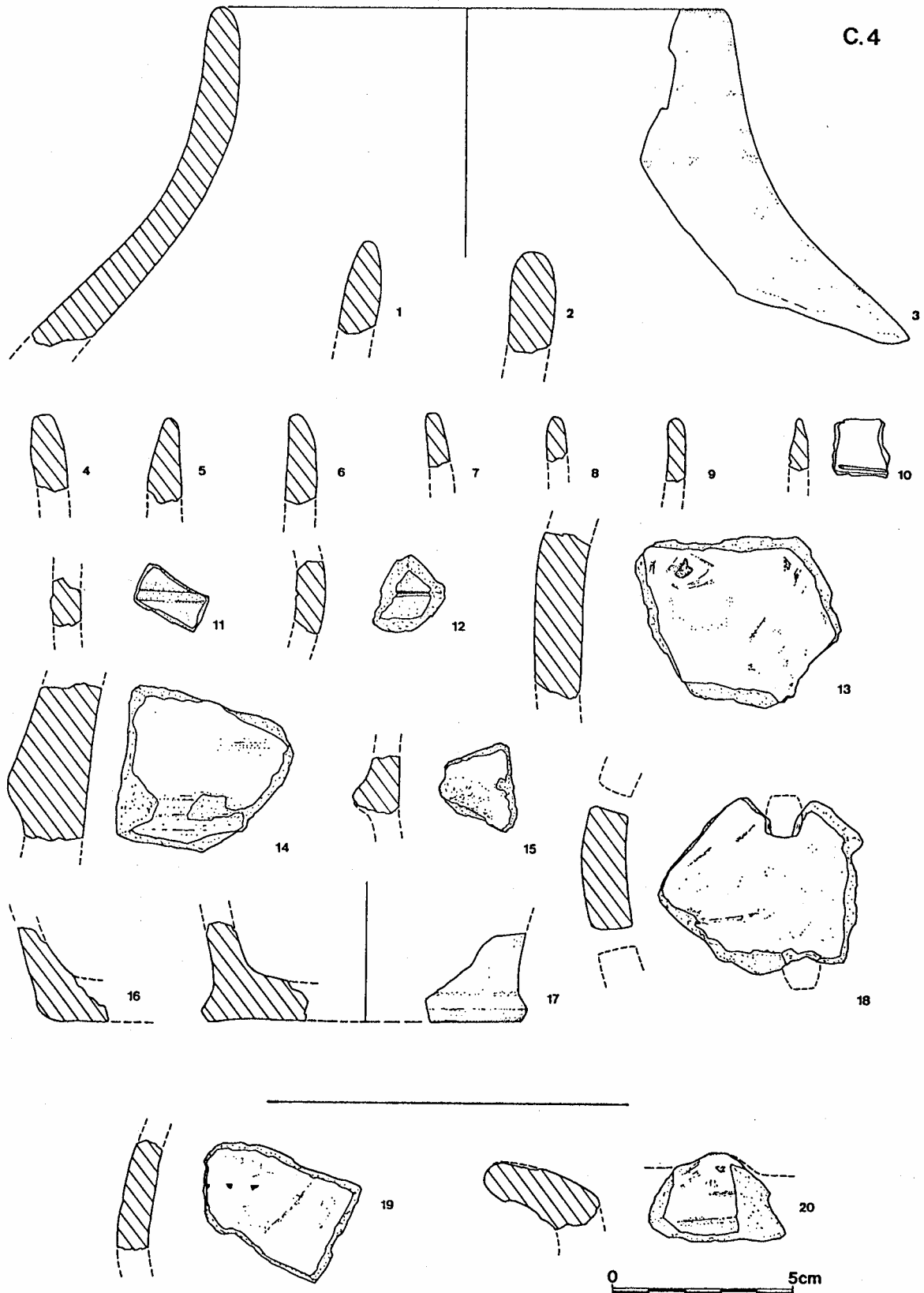


Fig. 3 : Céramiques néolithiques de la couche 4 (secteurs V-VI)



**Fig. 4 :** Céramiques néolithiques provenant de l'interface couches 4/5a (secteurs V-VI). Le n°19 provient de la couche 5b

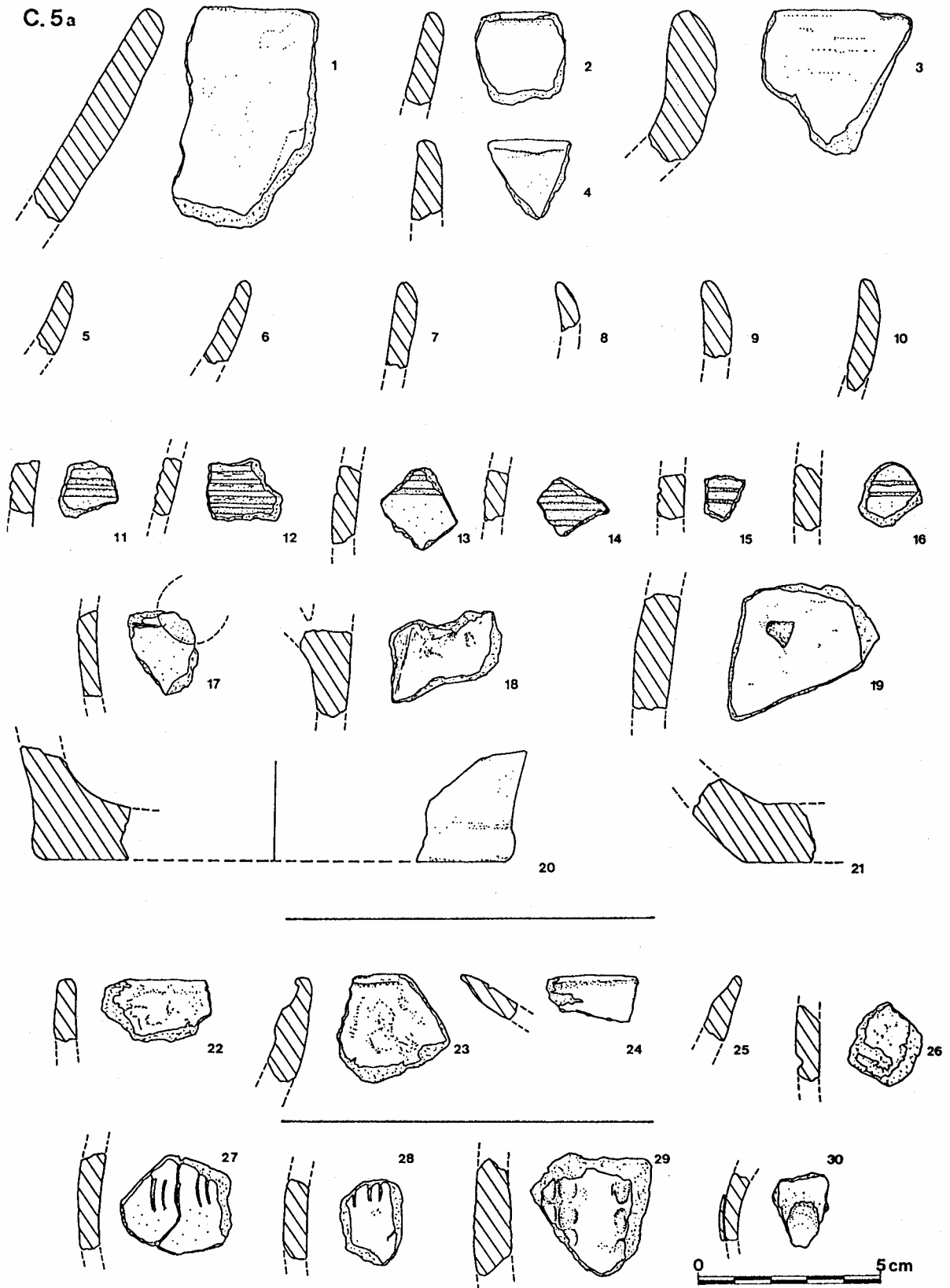


Fig. 5 : Céramiques néolithiques de la couche 5a (secteurs III-IV)

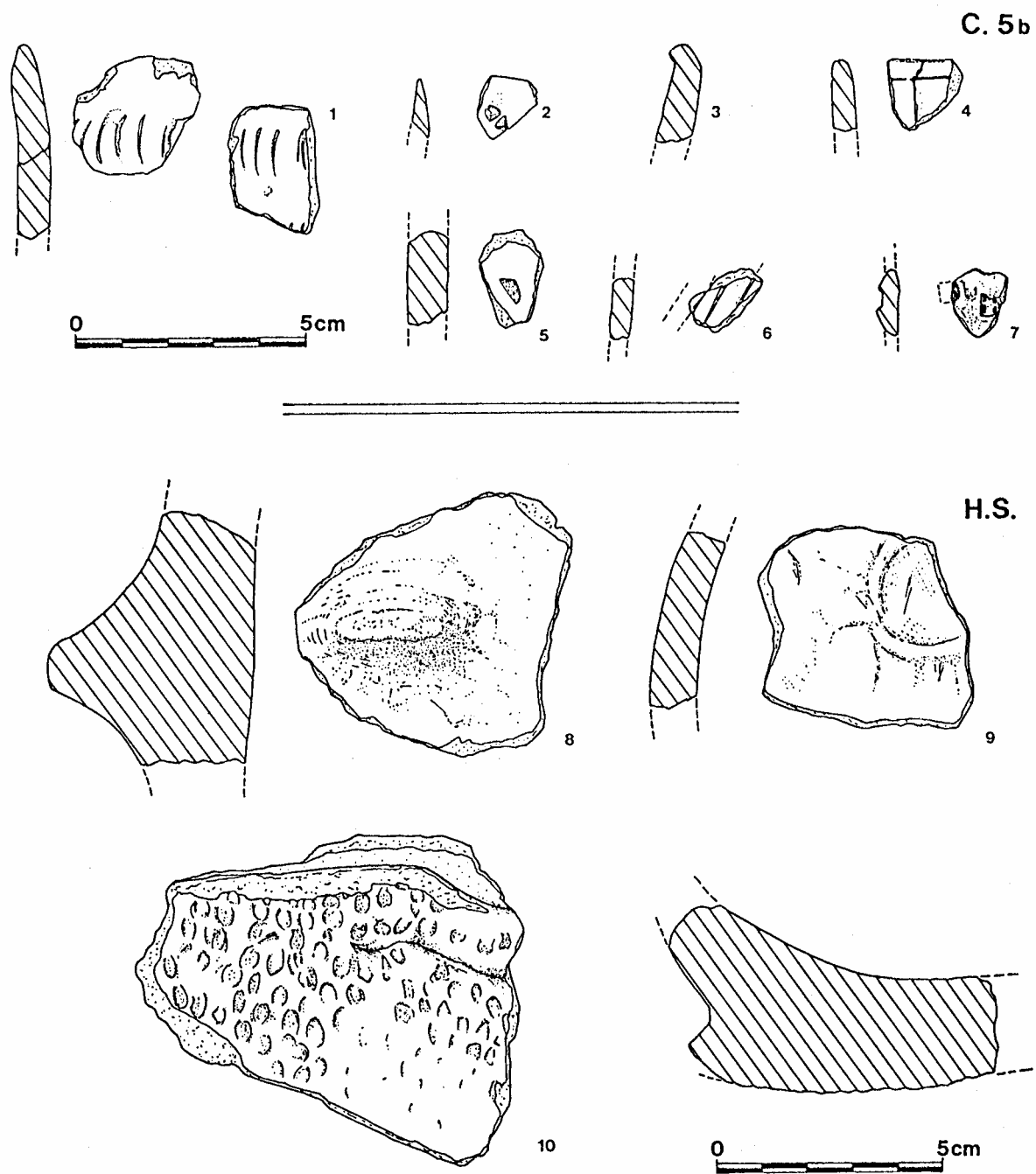
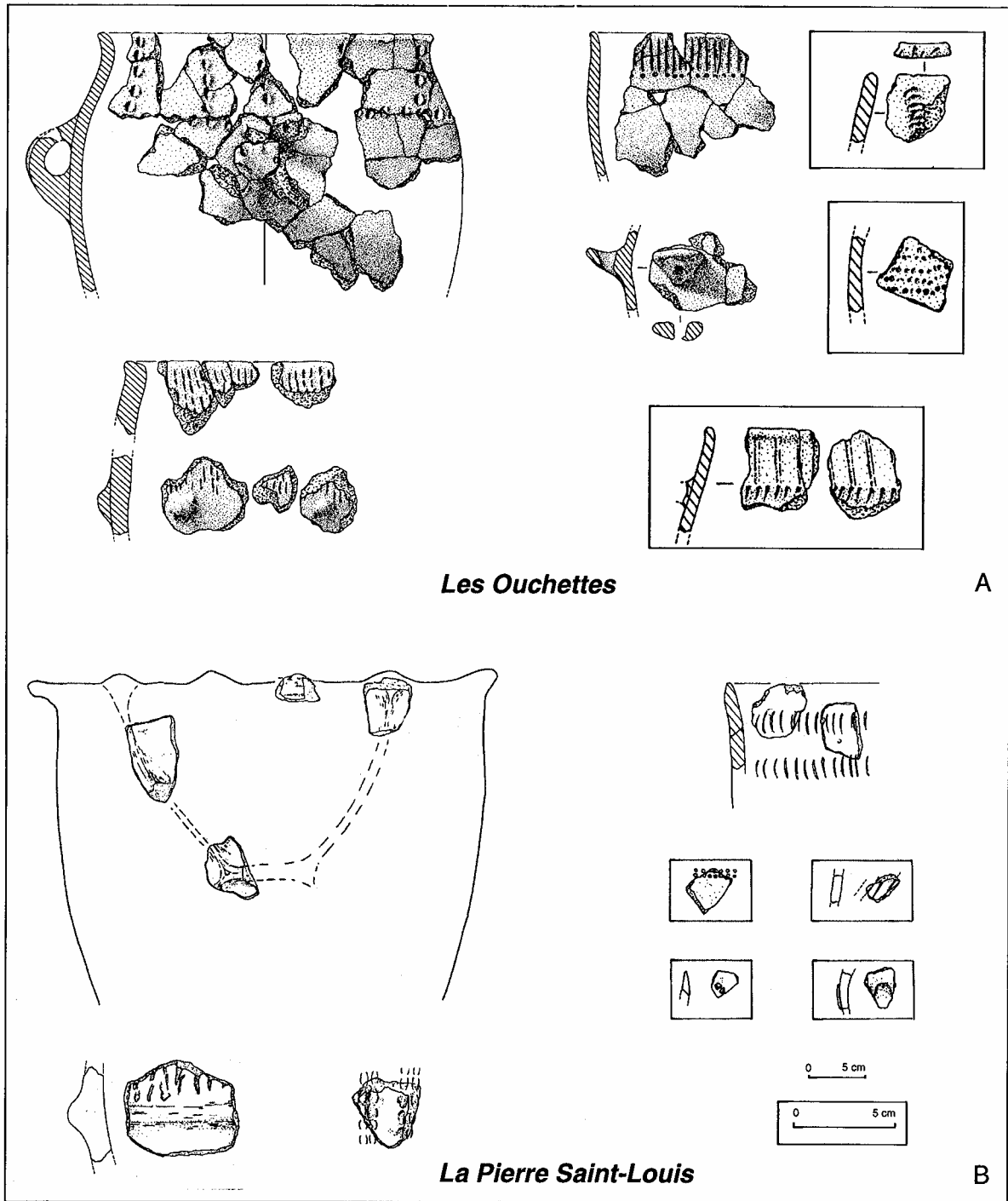


Fig. 6 : Céramiques néolithiques de la couche 5b (n° 1 à 7) ou hors stratigraphie (n° 8 à 10).



**Fig. 7 :** Tableau récapitulatif des formes et des décors représentés sur les céramiques du Néolithique ancien des Ouchettes et de La Pierre-Saint-Louis.